



Institut Saint-Luc  
Enseignement secondaire

Ramegnies-Chin, le 4 septembre 2020

Chers anciens, Chers parents,

L'arrivée de ce diable de virus ne nous a pas permis de fêter ensemble en juin votre réussite. Ce n'était que partie remise ! Comme nous vous l'avions promis, nous serons très heureux de pouvoir vous recevoir afin de célébrer dignement votre sortie de notre établissement.

La législation actuelle nous permet à nouveau d'organiser ce genre d'évènement mais il y a bien évidemment des règles à respecter. Afin de bien respecter les normes sanitaires, je suis certain que vous pourrez comprendre que nous serons obligés de cadrer et limiter dans le temps la durée de ces moments de convivialité. Nous demanderons également que **chaque jeune soit accompagné au maximum de deux personnes. Entrée unique par le porche en façade.**

Le nombre de diplômés est tel (plus de 200) que nous avons choisi, par obligation légale, d'étaler les cérémonies officielles sur deux avant-soirées selon les horaires suivants :

- Pour les **sections professionnelles**, proclamation dans la cour d'honneur le **mercredi 16 septembre à 18h**. Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié dans le respect des règles sanitaires qui nous sont imposées. Fin des festivités à 19h45.
- Pour les **sections techniques**, proclamation dans la cour d'honneur le **jeudi 17 septembre** :
  - **À 18h** pour les élèves de 6èmes Transition, Photo et Volume.  
Verre de l'amitié et fin des festivités à 19h45.
  - **À 19h** pour les élèves de Dessin et Illustration.  
Verre de l'amitié et fin des festivités à 20h45.

Dans l'espoir de vous revoir nombreux, veuillez recevoir, Chers anciens, Chers parents, au nom de l'ensemble de la Communauté éducative, mes salutations les plus respectueuses.

V. PAROTTE  
Directeur